



Esnandes

être à la rencontre...

CCAS – Compte rendu du CA du mardi 30 mai 2017

L'an deux mil dix sept , le 30 mai à 20h le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier GESLIN.

Date de la convocation : le 23 mai 2017

Présents : Didier Geslin, Anne Canaud, Brigitte Maindron, Michèle Gloux,, Claudette Palluaud, Catherine Fillon, Joseph Merceron, Christian Vignaud, Lucien Texier,

Absents représentés :

Absents excusés : Anne Fréhel, Bernard Brunet, Alain Bouvet,

Absent : Sylvie Sauvignon

Secrétaire de séance : Anne Canaud

Invité : Frédéric Gloria

- **Approbation du dernier compte rendu** : approuvé à l'unanimité
- **Projet de délibération** :

• **2017– 01/05 : Signature des conventions de prestations de services Accueil de Loisirs avec la Caisse d'Allocations familiales Charente Maritime (CAF 17)**

Par délibérations en date du 7 février 2013 et du 9 septembre 2014 le CCAS a signé avec la CAF 17, des conventions de prestations de services Accueil de Loisirs pour les activités extra-scolaire, périscolaire et l'accueil spécifique relatif aux nouveaux rythmes éducatifs, Ces conventions étant arrivées à leur terme au 31 décembre 2016, il convient de mettre en œuvre de nouvelles conventions d'objectifs et de financement concernant l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement «la farandole».

Les nouvelles conventions, extrascolaire - périscolaire et/ou aide spécifique rythmes éducatifs fixent pour la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2020, les modalités d'intervention et de versement de prestations de services à savoir :

Article 1)objet de la convention, Article 2)niveau de recueil des informations , Article 3)modalités de calcul de la subvention, Article 3bis) modalités de calcul de l'aide spécifique rythmes éducatifs, Article 4)le versement de la subvention, Article 5)suivi des engagements et l'évaluation des actions, Article 6)durée de la convention

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration au nombre 8, autorisent Monsieur le Président ou son représentant légal à signer la convention.

- **Planning de l'aide alimentaire / 2ème semestre 2017**

Jeudi 20 juillet	J MERCERON – M GLOUX	Jeudi 12 octobre	J MERCERON – M GLOUX
Jeudi 3 août	J MERCERON – L TEXIER	Jeudi 26 octobre	J MERCERON – L TEXIER
Jeudi 17 août	J MERCERON – M GLOUX	Jeudi 9 novembre	J MERCERON – M GLOUX
Jeudi 31 août	J MERCERON – L TEXIER	Jeudi 23 novembre	J MERCERON – C VIGNAUD
Jeudi 14 septembre	J MERCERON – M GLOUX	Jeudi 7 décembre	J MERCERON – M GLOUX
Jeudi 28 septembre	J MERCERON – C VIGNAUD	Jeudi 21 décembre	J MERCERON – C VIGNAUD

– **Plan canicule 2017**

Du jeudi 1er juin au jeudi 31 août : un planning des bénévoles sera à élaborer en fonction des disponibilités de chacun à communiquer à Frédéric GLORIA. L'information a été donnée par affichage, sur le panneau lumineux, dans le dernier agenda et par courrier pour les personnes identifiées comme potentiellement fragiles.

20h15 : arrivée de Mme Catherine FILLON

– **Animateurs ALSH**

	Fin de contrat	Début de contrat
BERTAUD Marion	17 mars 2017	
ONEN Gwendoline	22 mars 2017	
CHAILLOUX Sébastien		13 mars 2017
AGIN Éloïse		1er avril 2017
RAUSCHER Flavie		15 mai 2017

– **Projets 2017**

- *Ateliers vie quotidienne* : En partenariats avec le Conseil départemental, le CCAS de Puilboreau et le Centre Social intercommunal Espace Camaïeux
- *Ateliers mémoire* : En partenariat avec l'association esnandaise « 3ème vague », le Conseil Départemental (CLIC) et le Centre Social intercommunal Espace Camaïeux
- *Atelier mobilité* : En partenariat avec le Conseil Départemental (CLIC) et la RTCR, en fonction du nombre de personnes intéressées.